



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Compte-rendu de la FSU de la réunion du CAEN Mardi 5 décembre 2023

### Les élu-es pour la commission contentieuse du CAEN :

- Frédéric Allègre (FSU)
- Raphaël Arcival (FSU)
- Christine Bourret (FSU)
- Amar Mohammedi (UNSA)

La déclaration préalable de la FSU est en ligne : <https://fsu60.fsu.fr/caen-la-reunion-de-mardi-5-decembre-2023/>

### Monsieur le Recteur répond à quelques remarques de la déclaration préalable de la FSU :

- **Monsieur le Recteur** indique regarder « avec attention » la situation des enfants à la rue et informe aussi que le préfet de la Somme a ouvert de nouvelles places en hébergement d'urgence.
- Pour ce qui est de l'uniforme à l'école, il indique que l'Académie cherche des lieux pour l'expérimenter et que cette expérimentation sera « suivie scientifiquement » pour connaître l'impact de cette mesure sur « les permanences des élèves et le climat scolaire ».
- Une réflexion est aussi à conduire sur l'usage du numérique, notamment dans le premier degré.

**Monsieur Demarthe** (conseiller régional) indique que la région des Hauts-de-France investit chaque année des millions d'euros notamment à Abbeville.

**Monsieur Sorano** (représentant de la région) indique quant à lui :

- Une modification de l'exécutif et excuse l'absence du (nouveau) vice-président, Laurent Rigaud.
- Pour ce qui est des dotations globales de fonctionnement, la région assume que les lycées n'ont besoin que de 30 jours de fonds de roulement, ce n'est pas une annonce nouvelle. Il y avait 12 millions d'euros à une époque où les fonds publics sont contraints. La DGF sera à la hauteur des besoins.
- Pour ce qui est du matériel informatique, ce sujet sera abordé dans le futur.
- Le président de région a indiqué qu'il était favorable à son expérimentation dans notre région.

- Au niveau des locaux, le risque majeur est celui de l'incendie, il faut aussi rendre étanche tous les bâtiments et sécuriser les entrées par de la vidéoprotection et un accès par badge. La programmation pluri-annuelle est de 50 millions d'euros dont 10 millions pour accélérer la sécurité des lycées même si un lycée ne sera jamais une forteresse.
- Les travaux de la cité Amiens sud ne sont pas à l'arrêt. Il y a eu des arrêts liés à des intempéries. Il y a du retard mais c'est habituel dans les travaux.

## AFFAIRES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE LA RÉGION

### Orientations de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2024

La région présente les objectifs de la DGF. Cette DGF ne finance pas la restauration ni l'hébergement. Il y a eu une augmentation de 80 millions d'euros en 2019 et maintenant 144,3 millions en 2023. Le calcul de la DGF est basé sur les trois derniers comptes financiers connus. Elle est versée en trois fois (janvier-mai-septembre) ; le versement de janvier est de 50 %. La région indique qu'elle ne laissera jamais un EPLE en difficulté. Cette augmentation est notamment due à la hausse des factures d'électricité et de gaz. En 2024, la facture de gaz devrait baisser en 2024 et encore en 2025. 162,1 €/MWh en 2024 contre 242,8 €/MWh en 2023. Et sur la facture cela donne : 41 M€ en 2021, 60 M€ en 2022 et sans doute 95 M€ en 2023 et passerait à 78 M€ en 2024 (il existe tout de même une incertitude climatique) pour les dépenses d'énergie.

La région mettra en place un GT avec les gestionnaires.

La région arrive à la fin du cycle de prélèvement sur les fonds de roulement et adopte une nouvelle méthode d'attribution de la La DGF (cette dernière n'est pas explicitement présentée par la région).

La région indique qu'il y aura moins de marges pour les sorties et voyages scolaires. Ces activités pédagogiques restent à construire avec l'EPLE et sont validées en CA et sont toujours possibles mais la région invite les personnels à s'inscrire dans des dispositifs type « appel à manifestation d'intérêt » ou des appels à projet au niveau régional, national ou européen (ERASMUS).

La répartition régionale est de 2/3 pour l'académie de Lille et 1/3 pour l'Académie d'Amiens.

**La FSU** intervient sur la question sur les dotations régionales pour les sorties et voyages scolaires, il y a des interrogations de personnels enseignant-es en lycée sur une éventuelle baisse pour l'an prochain ; qu'en est-il ? Quelle règle ? La FSU intervient pour rappeler la liberté pédagogique et demande maintenant dans quel cadre s'inscriront ces projets.

**La région** répond que c'est au CA de travailler son budget. C'est un acte politique qui se reflète par la construction budgétaire. Il faut que les personnes se saisissent des AMI et changent leurs pratiques pour ne plus forcément aller voir le-a CE pour demander du budget pour une sortie. La région observerait « malheureusement » toujours les mêmes lycées dans ces projets et d'autres sont systématiquement absent-es. Avec un AMI, la prise en charge est totale de la région cela ne coûte rien à l'établissement. C'est un travail d'anticipation. La région travaille avec les IA-IPR des deux académies. Il y a bien sûr la liberté pédagogique. C'est dans le cadre de l'autonomie pédagogique des établissements de faire des choix. La région est dans une logique de subvention par projet.

**Le Recteur** indique, par exemple, qu'ils ont fait le choix de deux journées (devoir de mémoire) et non une pour ne pas faire du saupoudrage. C'est un travail réel. C'est le choix de la qualité.

La FCPE rappelle son soutien aux enseignant-es qui n'ont pas le temps d'aller chercher des financements. Elle pose aussi la question des ressources des familles face au numérique ainsi que sur les livres numériques. Le Danemark par exemple revient en arrière.

La FSU réintervient pour rappeler :

- ce que sont les besoins essentiels pour les personnels : les photocopies permettent de garder la trace d'une leçon qui est papier et non numérique.
- le numérique ne remplacera jamais le papier. Le papier n'a pas diminué depuis l'arrivée du numérique. C'est faire culpabiliser les collègues que de dire cela.
- la dématérialisation consomme de l'énergie et de l'électricité, sûrement plus qu'une photocopie.
- et remercie les parents de la FCPE de rappeler que nous sommes des enseignant-es et pas des chercheur-euses de financements.
- que le calendrier Erasmus n'est pas adapté.
- il y a une incompréhension pour les personnels qui se voient refuser des financements pour des photocopies et des voyages.
- 25% de fluides en moins a été consommé : l'ensemble de la communauté éducative a fait des efforts considérables. Ces efforts doivent aussi être félicités.
- si la DGF est libre d'affectation, le 1€ par élève existe-t-il toujours pour les activités sportives ?

La région répond :

- les 1€ sont une préconisation mais la dotation est globale, cela relève de l'établissement de l'affecter ou non.
- notre société mixte les deux : le papier et le numérique.
- les jeunes utilisent de nouveaux outils et il faut s'adapter. Il faut vivre avec son temps. Il faut être en phase avec la réalité des besoins.
- on ne va pas assez loin dans la numérisation. Il y a le lobby des éditeurs et du papier. On accompagnera les établissements et personnes qui sont nombreux à solliciter les outils numériques notamment pendant la crise sanitaire. Il y a 1 ordinateur pour 2,3 élèves par exemple. 10 millions d'euros ont été affectés pour des ordinateurs portables.

## AFFAIRES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ÉTAT

### 1. a). Résultats aux examens

- Résultats du CAP : augmentation de 1,8 points.
- Résultats du DNB : augmentation de 1 point de la réussite mais inférieur de 4 % par rapport au taux national.
- Résultats du Bac : taux de réussite en légère diminution de 0,4% par rapport à 2022 et 2% en dessous du taux national.
  - Bac général : le taux stable et l'écart diminue avec le national.
  - Bac techno : le taux est en baisse de 2,4 points et l'écart se creuse entre le national et l'académique.
  - Bac pro : écart se creuse de 3% avec le national

La FSU demande si la baisse des résultats en Bac techno est en lien avec des absences non remplacées d'enseignant-es ?

Le Recteur répond : il ne faut pas surinterpréter une baisse de 2,4 points sur le Bac techno.

**La FSU** pose la question de la réussite au CFG et au DNB Pro.

**Le Recteur** répond que cela sera présenté au prochain CAEN.

### 1. b). Evolution des effectifs

Dans le premier degré, il y a peu d'écarts entre la prévision et le constat. Baisse de 3782 élèves prévues et au final la baisse est de 3674. Dans le second degré, il y a eu une variation plus importante.

**La FSU** intervient sur les taux de scolarisation des deux ans. Nous notons un écart important entre les taux académiques et le taux national (10%) avec celui du département de l'Oise (5 % environ). Cet écart est trop important et la FSU demande de le prendre en considération pour la et les prochaines cartes scolaires. La FSU indique qu'elle a des solutions : il faudrait, par exemple, que les effectifs des TPS soient à nouveau comptabilisés dans les effectifs des écoles pour la carte scolaire ce qui a été supprimé dans le département de l'Oise.

### 1. c). Dotation horaire globalisée définitive des lycées et des lycées professionnels

Le rectorat indique que les surplus de DGH viennent de la réserve (+ 683 h soit environ 1% ; +296 HP soit environ 16 postes)

**La FSU** rappelle que les dotations sont en hausse mais notre organisation souhaite revenir sur les seuils de dédoublement en technologie. Il y a 35 élèves dans beaucoup de classes. La FSU souhaite des dotations suffisantes pour être à 27 par classe par exemple.

Pas de réponse du rectorat.

### 1. d). Bilan de l'orientation, de l'affectation et de l'insertion des élèves

Le rectorat indique qu'il y a une demande très forte pour l'apprentissage. La série STMG prend plus de 50% des orientations en technologie. Sur les choix d'enseignements de spécialité en 1ère : ce sont les mathématiques qui sont principalement choisis.

#### Affectation des élèves :

- sur l'ensemble des élèves : 29556 élèves ont été affectés à la rentrée 2023.
- les « sans solutions » étaient 2378 élèves au premier tour d'Affelnet.
- puis 315 au premier tour de juillet.
- puis 194 en septembre qui ont été pris en charge dans le cadre dans la mission de lutte contre le décrochage scolaire.

#### Parcours Sup :

- En BTS, le taux d'affectation est à 40% ; cette année il y a eu moins de demande car moins d'élèves en terminal. Baisse de candidature dans la procédure de Parcoursup et une augmentation vers l'apprentissage seul (10%).

**La FSU** demande le taux de pression notamment sur les filières professionnelles.

**La FSU** demande aussi quelles sont les raisons pour lesquelles il y a moins d'élèves en BTS ? Est-ce que le rectorat est en capacité de savoir quelles sont les sorties des élèves après le diplôme ?

**Le rectorat** indique qu'ils ne peuvent pas tracer les parcours des élèves en dehors des lycées, il n'y a pas de suivi statistique possible, seules les universités pourraient le faire. Des statistiques sont par ailleurs inscrites sur Parcoursup.

**2. Projet de création du Campus des métiers et des qualifications d'excellence (CMQ) « 135 BPM »**  
**L'état** indique qu'il y a 116 campus des métiers portés par 12 filières et bientôt 117 avec une nouvelle filière. L'enjeu de travailler sur les métiers du sport est important.

**La FSU** intervient pour rappeler que dans la répartition géographique, il est clair que le département de l'Aisne est complètement oublié. Les documents présentés vont dans le sens de nos alertes sur la vétusté des infrastructures sportives de notre académie. Par exemple il faudrait doter la Citadelle d'Amiens d'un gymnase ce qui n'est pas le cas. Il y a un écart entre le ressenti et les chiffres : la Somme et l'Aisne sont mieux dotés mais quand on se déplace sur l'Académie de Lille, on se rend compte que la qualité des équipements est meilleure. Il faut faire le lien entre le qualitatif et le quantitatif. Là il y a clairement un manque de piscine dans notre académie. Nous avons 30% de piscines en moins que nationalement. La FSU indique qu'elle votera contre la mise en œuvre de ce campus.

**L'état** indique qu'il y a aussi une réflexion sur le maillage et le respect des enjeux de développement durables. Il y a un enjeu effectivement sur les métiers du sport, le coaching sportif et le contrôle par exemple.

**3. Relabellisation excellence des campus des métiers et des qualifications Autonomie, Longévité, Santé (ALS), Tourisme et Innovation (TI)**

**4. Labellisation excellence du campus des métiers et des qualifications, Approvisionnement, valorisation et commercialisation des produits aquatiques (AVCPA)**

**5. Relabellisation des Campus des Métiers et des Qualifications- Relation client 3.0 (RC3.0)**  
Campus principalement basés dans nord de région académique. 11 LP de l'académie d'Amiens qui sont concernés.

**6. Groupe Académique Lycées des Métiers (GALM) – Campagne 2023-2024 (information)**